



# Villedoux Novembre 2017

# infos

## SOMMAIRE

Page 1  
Edito

Pages 2 à 3  
Infos générales

Pages 4 à 5  
Nouvelles des associations

Page 6  
Agenda et état civil

## Bloc notes

**Cérémonie du 11 novembre**

**Évolution des formalités administratives :**

- PACS
- Permis de conduire et carte grise

**Portail Famille :**

inscription en ligne

Chers Concitoyens,

**N**ovembre est traditionnellement le mois du souvenir.

Le souvenir privé tout d'abord par la célébration de la mémoire de ceux qui nous sont chers et nous ont quitté. La mémoire est une chose précieuse : elle nous ancre dans notre histoire familiale, au plus profond de nos racines, de ce passé qui, de générations en générations, a forgé qui nous sommes et qui seront nos enfants.

Le souvenir collectif ensuite avec la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale.

L'évocation des faits historiques est immédiatement associée au devoir de mémoire. Cette expression peut surprendre à une époque où d'aucun s'interroge sur l'intérêt d'enseigner l'histoire à l'école.

Pourtant, il me semble important d'expliquer aux nouvelles générations les faits qui ont contribué à modeler la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui, qu'elles sachent que des femmes et des hommes se sont battus, parfois au prix de leur vie, pour cette évolution.

Il ne s'agit pas de juger et encore moins de considérer que les ennemis d'hier sont ceux d'aujourd'hui mais d'observer les événements qui ont précédé ce conflit et ceux qui lui ont succédé.

Et si les événements du passé influent sur l'avenir ?

La première guerre mondiale nous a montré qu'à plusieurs on est plus fort pour affronter les obstacles : la Grande-Bretagne et la Russie se sont alliées à la France pour former la Triple-Entente pour affronter la Triple-Alliance formée par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

Aujourd'hui les alliances ont évolué et les ennemis d'hier sont les alliés d'aujourd'hui. Ainsi la France est l'alliée de l'Allemagne et de l'Italie au sein de l'Union Européenne afin de construire ensemble notre avenir à l'échelle d'un continent.

**Car la mémoire permet de tisser un lien entre le passé et l'avenir, l'ensemble du Conseil Municipal vous invite à venir commémorer l'armistice de la guerre 1914-1918, le samedi 11 novembre, à 10 heures 45 devant le Monument aux Morts.**

Corinne SINGER



## ▶ Dématérialisations

Dans le cadre du « Plan Préfectures Nouvelle Génération », les guichets dédiés aux demandes concernant les certificats d'immatriculation et permis de conduire fermeront à compter du 2 novembre prochain.

Le site internet ANTS (<https://ants.gouv.fr>), qui réalise déjà les pré-demandes des Cartes Nationales d'Identité, se voit rajouter les demandes de certifications d'immatriculation et de permis de conduire.

Les permis internationaux sont désormais délivrés par le CERT de NANTES. Concernant les échanges de permis étrangers, les usagers non ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne continuent à être déposés en préfecture.

La Préfecture et les Sous-Préfectures mettent à disposition des points d'accueil numériques animés par des médiateurs numériques qui ont pour vocation d'assister les usagers dans l'utilisation de ces téléprocédures.

Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter la rubrique « Vos démarches administratives dématérialisées accessibles de chez vous 24h/24h » sur la site des services de l'Etat en Charente-Maritime (<http://www.charente-maritime.gouv.fr>)

## ▶ La commune de VILLEDoux vous annonce l'arrivée de la petite Zoé...



...véhicule électrique dont elle s'est dotée afin que les agents communaux et les élus puissent accomplir leurs déplacements professionnels sans avoir à utiliser leurs véhicules personnels. Vous pourrez facilement la reconnaître, elle est ornée des logos de la commune et des différents services.

## ▶ Portail Famille

La mise en place du Portail Famille est une démarche éco-citoyenne. Elle permet la réduction de la consommation de papier de la commune.

**Ainsi, à compter des vacances de la Toussaint, seules les réservations par le portail seront possibles !**

Pour une bonne prise en charge de vos enfants, pensez à réserver la cantine, les TAP, la garderie et l'accueil de loisirs du mercredi, **avant le vendredi 14h pour la semaine suivante !**



### Recensement de la population :

Du 18 janvier au 18 février 2018 inclus, la commune de VILLEDoux aura à procéder à l'enquête de recensement de l'ensemble de sa population pour l'INSEE.

Les modalités précises de ce recensement seront détaillées dans la prochaine édition du Villedoux Infos.

### Recrutement d'agents recenseurs :

La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités : capacité relationnelle, moralité, neutralité, discrétion, méthode, disponibilité.

Une formation sera dispensée dans les jours précédant l'opération de collecte du recensement.

Les personnes intéressées pour effectuer cette mission peuvent adresser leur candidature à Monsieur le Maire, 4 rue de la Mairie, 17230 VILLEDoux, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé.

## ▶ Restaurant scolaire



Nous invitons les parents à consulter le site internet de RESTORIA [www.restoria.fr](http://www.restoria.fr) afin de connaître les menus et animations du restaurant scolaire de VILLEDoux.

## ▶ Contrôles canins



Nous avons reçu encore des plaintes sur l'incivilité de certains propriétaires de chien face aux déjections canines. Afin de lutter contre ce fléau, des contrôles inopinés à toute heure de la journée et de la semaine seront effectués.

D'autres opérations régulières seront programmées. Pour rappel, l'abandon de déjection canine est passible d'une contravention pouvant aller de 38 à 68 €. La sécurité est une priorité pour l'équipe municipale, mais la salubrité l'est tout autant.

## ▶ Les enfants et Internet, quels dangers ?



**Le jeudi 16 novembre de 18 h 30 à 20 h à la salle des fêtes de Villedoux,**

La mairie organise en coordination avec AXA prévention et la Gendarmerie de Nioul

Sur Mer, une conférence à destination des parents afin de les sensibiliser aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux pour leurs enfants.

Face à vous, trois intervenants experts répondront à vos questions.

Voici quelques thèmes qui seront abordés :

- le temps passé sur les écrans : comment cadrer ?
- le téléphone mobile, quelles précautions ?
- le numérique peut-il favoriser les apprentissages ?

Et bien d'autres aussi seront au rendez-vous.

La conférence se terminera par un moment convivial avec un pot de l'amitié.



## Du nouveau à l'école



Vous allez bientôt voir des changements importants pour l'accès de l'école. Les murs vont être rehaussés et l'accès avec un portillon dont l'ouverture, en dehors de heures d'entrée et sorties des classes, sera assurée par un visiophone.

Pourquoi ces modifications ?

Nous suivons les recommandations de l'état visant à sécuriser les établissements scolaires. La première intervention consiste à rendre infranchissable l'enceinte de l'école, c'est pourquoi nous avons opté pour une élévation des murs avec une tôle perforée afin d'éviter une esthétique choquante avec du béton.

Un système d'alerte performant pourra être déclenché à l'intérieur de l'école, à partir de chaque classe et report d'alerte vers la mairie, si toutefois une intrusion devait se produire. Le premier essai a été effectué en présence de la gendarmerie de Nieul sur Mer, le 16 octobre. Le procédé de mise en action de l'alerte a été apprécié par les représentants de la gendarmerie. Les enseignants et les élèves ont été réactifs. Nous renouvelerons cette simulation, à l'improviste, au cours de chaque trimestre, toujours en présence de la gendarmerie. Ces travaux pourront sembler inutiles voir exagérer par quelques concitoyens (nes) mais pouvons nous prendre le risque de mettre éventuellement en danger nos enfants ? La critique de notre inaction serait vive et légitime. Ces travaux font l'objet d'une subvention de l'état qui couvre, pour moitié, le coût des travaux.

## RAPPELS :

● L'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie **à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017**. Si vous désirez vous « pacser » après cette date, prenez contact avec la mairie pour connaître les démarches à réaliser.

● Nous vous rappelons que les trottoirs face aux habitations ne sont pas privatifs. Les trottoirs sont destinés à la libre circulation des piétons et aux personnes à mobilité réduite. Cette infraction peut entraîner une contravention de 135 € prévue par l'article R417-11 du Code de la route. Pour le confort de tous, nous vous invitons à vous stationner en priorité sur votre parcelle ou sur les places de stationnement prévues à cet effet.



## Ça s'est passé à Villedoux

### Centre équestre de Villedoux :

#### Un concours de sauts d'obstacles àprement disputé

Le concours amateur de sauts d'obstacles s'est déroulé le dimanche 8 octobre au Centre Equestre de Villedoux avec une forte participation de cavaliers.

**A son issue, les résultats du Grand Prix furent proclamés : 1<sup>er</sup> Thierry Meyssonier ; 2<sup>ème</sup> Thomas Bréau sur Vasy donc la couette ; 3<sup>ème</sup> Adeline Sohier (notre photo.)**



Rappelons que Thomas Bréau vient d'accéder à la 6<sup>ème</sup> place sur plus de 108 partants au Championnat de France à Saumur.

Le challenge inter-rochelais qui regroupe cinq clubs va se poursuivre après la première étape du 24 septembre dernier au CLEAR (Centre de Loisirs équestres de l'agglomération rochelaise à Aytré) ; la seconde étape s'est déroulée le 15 octobre dernier à Villedoux ; les résultats par équipe sont : 1<sup>er</sup> : le PALM (Poney Atlantique Loisirs de Mireuil) ; 2<sup>ème</sup> : Les Cavaliers de l'Océan (Villedoux) ; 3<sup>ème</sup> : le CLEAR (Aytré) ; 4<sup>ème</sup> La Maison du Poney (Dompierre) ; 5<sup>ème</sup> : Le Marais en selle (Yves).

En individuels : 1<sup>er</sup> : Nicolas Guillaud (Villedoux) ; 2<sup>ème</sup> : Inès Grangeau (Dompierre) et 3<sup>ème</sup> Nicolas Guillaud (Villedoux).

La troisième étape aura lieu le 12 novembre à Dompierre. Une épreuve que Villedoux a remporté huit fois depuis sa création en 1999.

## Travaux voirie

Les travaux de mise en voies douces des rues Fulgence Cornet et de la Mairie ont débutés par la création d'un parking rue Jean Bart afin de simplifier, particulièrement, le stationnement des riverains de la rue de la mairie qui ne possèdent pas d'espace dédié, notamment pendant les travaux de la rue. Les travaux vont être réalisés en quatre phases :

- Place de l'église à partir du 16 octobre.
- Rue Fulgence Cornet entre la rue de la Liberté et la place de l'église à partir du 25 octobre pour une estimation de 3 semaines

● Continuité de la rue Fulgence Cornet jusqu'à la rue Jean Bart et rue de la Mairie jusqu'au parking de la mairie, estimation de 4 semaines.

- Fin des travaux rue de la Mairie pour une estimation de 3 semaines.

Les travaux de finitions qui n'impacteront pas la circulation nous conduisent à une fin des travaux pour la fin de l'année. Cette programmation peut être affectée par des retards dus aux éventuelles intempéries.

Les sens de circulation de ces deux seront aménagés selon l'avancement des travaux.

### Une bourse aux vêtements « enfants » réussie



La bourse aux vêtements « enfants » organisée par l'A.P.E (Association des Parents d'élèves) qui s'est tenue le samedi 8 octobre à la salle

des fêtes a connu un franc succès. Les transactions se sont en effet avérées plus nombreuses et fructueuses que les fois précédentes.

Rappelons que les bénéficiaires qui sont tirés de cette manifestation permettent à l'A.P.E. d'apporter une contribution significative aux activités périscolaires. Tout parent qui voudrait rejoindre les rangs de l'A.P.E. dans l'assemblée générale en début d'année peut contacter les responsables sur le site A.P.E. [www.apevilledoux.fr](http://www.apevilledoux.fr)



## ► Le nouvel élan de la Bibliothèque

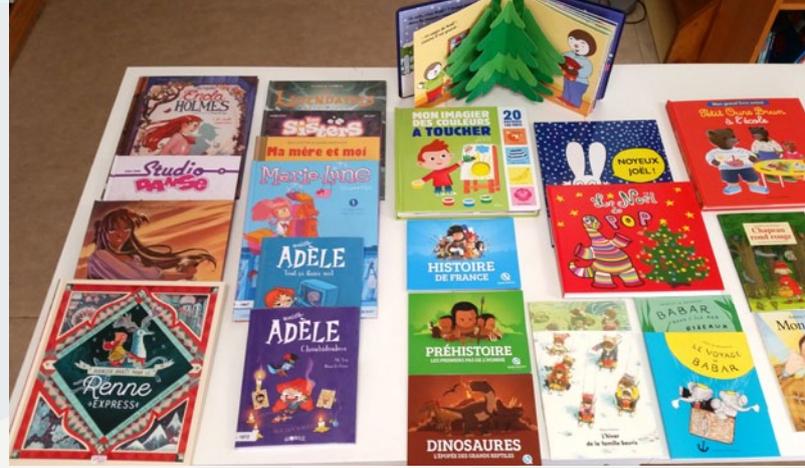


L'Amicale laïque informe les membres qui bénéficient des services de la bibliothèque qu'elle a fait l'acquisition de plusieurs dizaines de livres apparus lors de la récente rentrée littéraire, et qu'elle s'est

efforcée d'équilibrer les achats tant pour les adultes que pour de nouveaux albums destinés aux enfants. Les adolescents ne sont pas moins oubliés. Leur curiosité va-t-elle jusqu'à pousser la porte ?

Les bénévoles de l'Amicale attendent de tous une fréquentation plus forte, soulignant que le droit aux prêts est seulement conditionné à une modeste cotisation annuelle de 5 euros.

Si bien des ouvrages épousent des formes romanesques divertissantes, le sérieux n'est cependant pas occulté. Que lire dans cette profusion ? Les



bénévoles de l'amicale peuvent judicieusement vous guider dans votre choix. C'est qu'en effet le choix des livres acheté a été mûrement réfléchi en fonction des affinités des adhérents.

Parmi les auteurs proposés citons Véronique Olmi, Harlam Coben, Marc Lévy, Christian Signol, Françoise Bourdin, Sorj Chalandon, Katerine Pancol, Ken Follet, Gilles Legardinier, Nicolat Vanier (l'Ecole buissonnière), Fred Vargas...

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les mercredis de 15h à 17h, les vendredis de 15h30 à 17h30 et les samedis de 10h à 12 heures.

## ► Partenariat Bibliothèque-Assistants maternels

L'Amicale Laïque a convié les assistants (tes) maternels (Iles) le vendredi 13 octobre à la bibliothèque pour déterminer les possibilités d'un partenariat.

Il a été décidé d'ouvrir la bibliothèque tous les premiers et troisièmes lundis matins du mois avec des plages horaires (9h30-10h30 et 10h30-11h30) pour que les assistants maternels puissent s'approprier la bibliothèque, faire profiter aux enfants les plaisirs de découvrir des livres appropriés à leur âge, et en emprunter.

Les dates retenues jusqu'à la fin de l'année sont les 6 et 20 novembre et les 4 et 18 décembre.

Si vous êtes intéressé, les inscriptions se feront par mail : [amicalebiblio.villedoux@gmail.com](mailto:amicalebiblio.villedoux@gmail.com) (une semaine à l'avance si possible), et la cotisation reste de 5 € par an.

## ► Après-midi « Jeux » le 9 décembre



Le samedi 9 décembre de 14h à 18h, l'Amicale Laïque accueillera à la salle des fêtes les enfants pour passer un après-midi « jeux ».

Pensez à réserver dès maintenant votre journée.

## ► Arc en Ciel !



L'association Arc en Ciel recrute des personnes intéressées par la peinture et le dessin.

Les cours se déroulent le mardi de 18h à 20h à la salle des fêtes.

Contactez M. BOUGNOTEAU Cyril au 06 84 24 52 97.

## ► Les rendez-vous du Foyer rural



Le Foyer rural a repris ses activités habituelles. Chaque vendredi dans la soirée, salle des fêtes, **une initiation aux palets est proposée ; un concours aura lieu le samedi 18 novembre.**

Par ailleurs, le calendrier a été établi avec une participation active lors du marché de Noël du 2 décembre en liaison avec le Téléthon dont la date a été déplacée au 9 décembre. Un concert aura lieu ce même jour au soir à l'église de Villedoux.



**A noter que l'assemblée générale est inscrite au vendredi 26 janvier salle des fêtes, et un loto sera organisé le 3 février 2018 salle des fêtes.**

Toute personne intéressée par les activités du Foyer rural comme les concours de pétanque peuvent s'adresser au président M. Bernard Charron. Tel : 06 88 74 43 21

**SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017**




## Concours de palets sur rhonda

**En doublettes formées  
Ouvert à tous**

**SALLE DES FÊTES DE VILLEDOUX**

Inscriptions à partir de : 14 H  
Début du concours : 14 H 45 - 15 H  
Prix des inscriptions : 7 € par personne

**1/4, Demi et Finale  
Lots pour tous**

**BUFFET—BUVETTE**

Renseignements : 06.88.74.43.21.



## ► L'Agenda des « Seniors » : visite mensuelle à Marsilly et Puy du Fou en décembre



L'association des « Seniors » de Villedoux a repris ses activités depuis le mardi 5 septembre. Elles s'avèrent « nombreuses, régulières et suivies et contribuent à rompre l'isolement des plus âgés », selon les mots de M. Roland Pineau Président lors de la réunion des associations qui s'est tenue le 6 octobre sous l'égide de la municipalité.

- Tous les mardis de 14h30 à 18 heures, jeux de cartes, jeux de société,

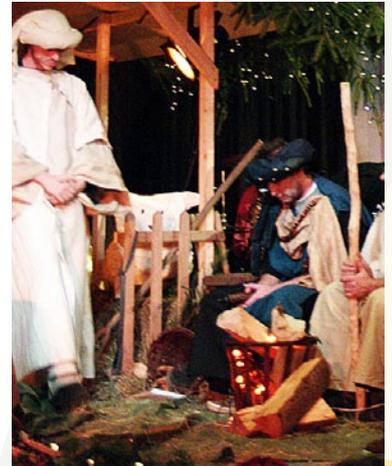
scrabble se déroulent dans la salle du Café des Sports de Villedoux.

- Tous les jeudis de 10h à 11h30, marche, balade dans les alentours sur quelques kilomètres pour garder la forme. Rendez-vous à la plaine de jeux devant l'école.

- La sortie de novembre s'effectuera au **Musée des graffitis et de la photo à Marsilly.**

- A prévoir **la sortie au Puy du Fou « Les Mystères de Noël »** le dimanche 10 décembre. Départ en bus (parking devant l'école). Prix : 33 € (bus et spectacle) par adulte ; 23,15 € pour les enfants de 5 à 13 ans. Chèque à faire à l'ordre de Claude Macaud (tél : 06 99 79 36 48).

Inscriptions et paiement (chèque ou espèces) au moment de la réservation. Date limite d'inscription : 10 novembre.



La réunion mensuelle se tiendra le dernier mardi du mois de novembre à 18 heures salle des fêtes. Toutes les suggestions de sorties mensuelles sont les bienvenues.

Contacts : 06 66 95 31 89 ou 05 46 01 28 65

## ► Tous ensemble pour le Marché de Noël le 2 décembre

Décembre approche à grands pas. Le marché de Noël du premier week-end de ce mois aussi. Son élaboration, perturbée par le décalage de la manifestation nationale du Téléthon qui se tiendra le 9 décembre, aura fait l'objet d'une discussion. Finalement, la décision fut prise de rester sur la date du 2 décembre, bien des démarches ayant été diligentées, telle la réservation de la salle des fêtes.

- Un collectif d'associations va porter le projet. Le foyer rural organise un challenge de pétanque au profit du Téléthon, sur le terrain de boules à côté du parc enfants et tivoli sur la plaine de jeux ainsi qu'une animation fanfare.

- L'Amicale Laïque se consacrera à une lecture de contes de Noël destinée aux enfants dans la salle des associations dans un décor de « maison de Noël ».

- Les Jardins du canal installeront un stand extérieur avec vente de potirons, courges et une soupe de légumes.

Nitro-Passion fera une démonstration de voitures tout au long de la journée sur la plaine de jeux.

- Les exposants seront installés sur le parking du Fiton, chacun gérant son propre matériel. Le parking de la salle des fêtes sera réservé aux véhicules des exposants.

- L'association de parents d'élèves quant à elle, association -pilote, assurera l'animation dans la salle des fêtes : photos avec le Père Noël, stand de maquillage gratuit pour les enfants dans le hall d'entrée de la salle. Animations zumba et hip-hop rue du Fiton...

- La boule en bois organise un tournoi de belote au Café des Sports le 2 décembre après-midi dont le produit des recettes d'inscription sera destiné au Téléthon.

- Buvette et boissons chaudes sont prévues ainsi qu'une restauration rapide qui sera tenue par le Café des Sports.

Belle journée en perspective à laquelle la municipalité apportera son concours.



# L'AGENDA DU MOIS



## Mercredi 1<sup>er</sup> novembre :

### ● Pédibus Halloween

organisé par l'APE  
à partir de 15h30 à l'école



## Samedi 11 novembre :

● **Cérémonie de commémoration  
au monument aux morts à 10h45**  
suivi d'un verre de l'amitié

## lundi 13 novembre :

### ● Conseil municipal

à 20h30 en salle annexe de la mairie

## Mercredi 15 novembre :

- Conseil communautaire
- Balayage de la commune



## Jeudi 16 novembre :

● **Conférence «Internet,  
Parents alertés = enfants protégés ?»**  
à 18h30 à la salle des fêtes

## Samedi 18 novembre :

● **Concours de palets**  
organisé par le Foyer Rural  
à partir de 14h à la salle des fêtes



## Samedi 25 novembre :

● **Atelier Scrap Adultes**  
organisé par Méli Mélo de Scrap

## Samedi 2 décembre :

● **Marché de Noël**  
organisé par les associations  
villedousaises



## Samedi 9 décembre :

● **Après-Midi «Jeux»**  
organisé par l'Amicale Laïque  
de 14h à 18h à la salle des fêtes

## Dimanche 10 décembre :

● **Sortie au Puy du Fou**  
organisée par Villedoux Séniors

## Prendre rendez-vous avec

### Le maire

François VENDITTOZZI

### Les adjoints

Corinne SINGER : Affaires générales et ressources humaines

Marie-Christine QUEVA : Affaires sociales

Daniel BOURSIER : Urbanisme et travaux

David WANTZ : Budget et finances

Jean-Philippe TOLEDANO : Vie associative et environnement

### La conseillère déléguée

Isabelle BOURLAND : Affaires scolaires et périscolaires

### Les conseillers référents

Marie-Louise PINEAU : relations intergénérationnelles

Delphine BOUCARD : « P.E.D.T »

Stéphanie COLOMBIER : Affaires sociales représentant la commune au CIAS

Jean-Paul BONNIN : Ruralité

Éric MONTAGNE : Affaires économiques

### Le secrétariat

Accueil en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et les mardi, jeudi, et vendredi de 13h30 à 16h30

Tél. : 05 46 68 50 88

Emails :

[servicegeneral@villedoux.fr](mailto:servicegeneral@villedoux.fr)

[urbanisme@villedoux.fr](mailto:urbanisme@villedoux.fr)

[asvp@villedoux.fr](mailto:asvp@villedoux.fr)

[accueil@villedoux.fr](mailto:accueil@villedoux.fr)

RETROUVEZ LE VILLEDoux INFOS ET D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE  
sur le site internet : [www.villedoux.fr](http://www.villedoux.fr)

Directeur de publication : M. François Vendittozzi

Création et mise en page : Altitude & Co - Crédit photos : iStock - DR

Impression : Raynaud Imprimeurs



## Plateforme emploi



Toutes les offres d'emplois d'Aunis  
Atlantique sont ICI !



La Communauté de Communes Aunis Atlantique lance une  
plateforme dédiée à l'emploi local :

[emploi.aunisatlantique.fr](http://emploi.aunisatlantique.fr)

L'objectif de cet outil est de faciliter l'emploi sur le territoire en  
donnant de la visibilité au marché local et en créant du lien entre  
les demandeurs d'emplois et les entreprises.

La plateforme permet d'agréger les offres issues d'une centaine  
de sites dédiés aux offres d'emplois. Elle offre également la  
possibilité via l'espace candidat de recevoir par mail des alertes,  
de publier son CV ou encore d'obtenir des informations sur les  
entreprises qui recrutent.

## Etat civil

### Naissances

Lilou BASTIEN

née le 20 sept.

Inès MANDIN

née le 22 sept.

Achille BOURDELAUD

né le 25 sept.

### Mariages

Wencelas BARRET et Rachel DA SILVA  
le 16 septembre

Jean-François ROUX et Cathy SINN  
le 30 septembre

Félicitations aux heureux parents

Tous nos vœux de bonheur aux époux